



Editorial

Michel Jadoul

Alors que le printemps, saison des promesses et des espoirs, est en vue, permettez-moi de souligner, à l'intention de chacune et chacun d'entre vous qui soutenez la Fondation, la retombée la plus essentielle - même si elle n'est pas toujours la plus visible - de votre soutien.

Je ne vais pas vous parler de l'achat de matériel de pointe, parfois très coûteux, qui permettra une grande première aux Cliniques universitaires Saint-Luc dans tel ou tel domaine. Bien sûr, investir dans les technologies de pointe est très important pour maintenir et renforcer l'excellence. Mais il est tout aussi essentiel d'investir dans les personnes : jeunes femmes et hommes passionnés par leur métier, curieux, rigoureux, constamment à la recherche de progrès dans leur activité de recherche clinique et de soins.

Pour ces jeunes, pouvoir consacrer, grâce à votre soutien, du temps à la conception et au suivi d'un projet de recherche clinique et/ou d'optimisation d'un secteur clinique, est une source presque inépuisable de motivation et de plaisir dans leur activité professionnelle. Ce plaisir les stimulera à poursuivre dans cette voie tout au long de leur carrière et les préparera un jour à encadrer des plus jeunes qu'eux. Ces jeunes collègues sont l'avenir des Cliniques universitaires Saint-Luc. La possibilité que vous leur offrez de consacrer du temps à un projet spécifique est le meilleur gage de leur ancrage (les spécialistes des ressources humaines modernes parleraient de « fidélisation ») au sein des Cliniques.

La plus grande richesse de nos Cliniques universitaires, c'est son capital humain, médical et soignant, qui leur permet de relever chaque jour les défis des soins d'excellence dans un contexte concurrentiel et complexe. Le succès de la recherche, fondamentale ou clinique, ne se décrète pas : toute recherche comporte une part d'incertitude et donc un (petit) risque d'insuccès. Le succès en la matière peut néanmoins être favorisé par l'identification de jeunes prometteurs et curieux, bien encadrés par des cliniciens et des promoteurs de recherche expérimentés. C'est le rôle du Conseil Scientifique de la Fondation Saint-Luc depuis sa création et, plus largement, de tous les responsables qui lui soumettent des projets.

Cet « investissement humain » est gagnant à court mais aussi à long terme : les jeunes initiés à la recherche verront s'ouvrir les portes de contacts internationaux ; ils seront un jour garants de la culture d'excellence. Que leur recherche débouche à court terme sur des progrès ou non, votre soutien sera un excellent moyen, sinon le meilleur, de soutenir les Cliniques universitaires Saint-Luc dans leurs missions.

C'est pourquoi je me réjouis vivement de vous inviter à venir découvrir ces jeunes en qui nous allons investir cette année grâce à vous lors de la cérémonie annuelle de la Fondation, le 24 mai à 19h. Ce sera l'occasion également de fêter les 25 ans de la Fondation et de vous présenter une conférence exceptionnelle sur l'hypnose en médecine. Plus qu'une alternative à l'anesthésie générale pour certaines chirurgies, elle permet de re-situer le patient au centre du soin.

Je compte sur vous pour venir très nombreux soutenir ces futurs lauréats. Nous nous réjouissons déjà de pouvoir vous remercier pour votre soutien passé, présent et futur.

Pr Michel Jadoul,
Chef du Service de néphrologie
Membre du Bureau exécutif
de la Fondation Saint-Luc

Si un jour



Exposition

« Si un jour JE meurs... Les soins palliatifs s'exposent »

du 11 mars au 25 avril 2011

p.5

Investissons dans nos jeunes chercheurs



SOMMAIRE

AUTOUR DU PATIENT	2
Hypnose prénatale: plus d'humanité à la maternité	
Nouveau site internet en cardiologie pédiatrique	
ACTUALITÉS MÉDICALES	4
Thérapie cellulaire endocrine: un programme de recherche unique en Europe	
Greffe d'ovaire entre sœurs non jumelles: encore un miracle de la science	
EXPOSITION : « Si un jour JE meurs... Les soins palliatifs s'exposent »	5
SAVE THE DATE: visite des jardins le 19 juin 2011	5
INFO PRATIQUE: du changement dans la déductibilité fiscale des dons	5

Plus d'humanité à la maternité

Grâce aux mécènes de la Fondation Saint-Luc, Virginie Douillet et Sabine Peckel, sages-femmes à Saint-Luc et boursières 2010-2011, ont pu suivre une formation en hypnose clinique à l'Institut *Emergences* de Rennes, un centre de référence dans le domaine. Pour les *Echos de la Fondation*, elles dressent un premier bilan de cette aventure passionnante.

Accompagner et aider la future maman à trouver en elle ses propres ressources pour bien vivre sa grossesse et son accouchement sont les mots-clés de l'hypnose en obstétrique. Chaque jour, Virginie Douillet et Sabine Peckel, sages-femmes dans le Service d'obstétrique, mettent ces notions en pratique pour offrir confort et bien-être aux futures mamans en leur apprenant à détacher leur esprit de la douleur. Certaines femmes vivent mal l'hyper médicalisation qui les stresse et induit des doutes quant à leurs compétences à être mères. L'hypnose est un outil pour les remettre en confiance dans leur corps conçu pour enfanter depuis la nuit des temps.

L'hypnose ne s'improvise pas

Virginie Douillet et Sabine Peckel sont convaincues des bienfaits de l'hypnose ; cependant, l'hypnose ne se pratique pas à la légère et nécessite une formation rigoureuse. Grâce à la bourse de la Fondation, elles développent ce projet de soins sur de solides bases et suivent une formation en « hypnose, douleur aiguë et anesthésie » auprès d'*Emergences*, un Institut de Recherche et de Formation en Communication Thérapeutique à Rennes (France) ainsi qu'une formation en communication thérapeutique à Saint-Luc. Ce cycle terminé, elles ont visité deux maternités françaises (le Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire à Rennes et la Clinique Sainte-Anne de Strasbourg) qui pratiquent l'hypnose en équipe multidisciplinaire.

Lors de la première session de formation à Rennes (en janvier 2010), Sabine et Virginie ont appris à créer une « alliance thérapeutique » avec la patiente. Il s'agit, dès la première rencontre, dès le premier « bonjour », d'établir une relation de confiance. Une anamnèse rigoureuse est donc pratiquée pour connaître ses données médicales, mais aussi ses questions et ses appréhensions. « *Lors de cette première rencontre, nous nous intéressons à ses valeurs, à ses désirs et à ses compétences, des éléments importants dans un projet de naissance pour respecter au mieux les attentes des futurs parents* », souligne Virginie.

« *Nous avons également appris toutes les étapes d'un accompagnement en transe hypnotique pour la réalisation d'un soin douloureux* », poursuit Sabine. Une technique consiste, par exemple, à faire remonter un souvenir particulièrement agréable ou amener la patiente à rechercher un lieu où elle se sent en sécurité.

En mars 2010, au cours de la deuxième session, les deux sages-femmes ont appris les techniques dissociantes qui permettent de renforcer le processus de la transe hypnotique et d'accentuer la protection de la personne pendant une intervention ou un soin douloureux. « *Nous avons découvert qu'avec l'hypnose nous pouvons activer des ressources psychiques permettant d'augmenter les défenses mentales de la patiente. Cela l'aide à se sentir en sécurité, à réduire son anxiété, à développer des méthodes d'analgésie pour réduire les douleurs et à augmenter sa confiance en elle afin de réduire le recours aux antalgiques*, explique Sabine. *Nous constatons de meilleures cicatrisations, des récupérations d'énergie plus rapides et un retour plus précoce à la vie active. Comme si, en activant ces ressources psychiques, nous activions aussi des ressources corporelles* », s'enthousiasme la sage-femme.

En ce mois de mars 2011, les deux sages-femmes complèteront leurs connaissances par une journée dédiée à l'hypnose en consultation, au service des grossesses à risques, en salle de naissance et en post-partum immédiat.

Mise en pratique des connaissances

De retour à Saint-Luc, Sabine et Virginie ont utilisé leur nouveau savoir dans des situations de soins courants comme une prise de sang, une pose de voie veineuse, un pansement simple... pour affiner leurs outils, observer les réactions des patientes et quérir leur feedback. « *Nous avons particulièrement soigné notre langage et privilégié une approche très ouverte basée sur une relation de confiance. Nous avons remarqué que certaines patientes, très angoissées, n'entendent qu'une partie des informations transmises par l'équipe médicale ; dès lors, nous adaptons et reformulons ce discours pour une meilleure compréhension* », explique Virginie. « *Le langage du corps est également important, c'est pourquoi nous nous asseyons près de la patiente par exemple, pour lui montrer que nous sommes disponibles pour elle et que nous sommes à son écoute* », poursuit Sabine.

Premier bilan positif

« *Chacune de nos interventions a été appréciée par les patientes qui nous ont remerciées avec des compliments très touchants, des poignées de mains chaleureuses. Elles nous disent que jamais elles ne se sont senties aussi bien prises en charge. Elles s'étonnent même de ne pas avoir ressenti de douleur, voire d'avoir trouvé un certain confort dans le soin.* »

Fortes de leur jeune expérience, Sabine Peckel et Virginie Douillet souhaitent développer la pratique de l'hypnose prénatale à Saint-Luc, en particulier à la maternité. Elles sont soutenues dans ce projet par la Direction de l'hôpital, le Département infirmier et, sur le terrain, par les équipes soignantes et médicales.



L'hypnose, science ou fantaisie ?

Les techniques d'imagerie cérébrale (Pet-Scan et résonance magnétique fonctionnelle) ont mis en évidence au cours de plusieurs études scientifiques, une cartographie du cerveau tout à fait spécifique à l'état hypnotique. Ainsi, la suggestion hypnotique réduit l'activité de certaines zones du cerveau normalement stimulées lors d'actes de soins douloureux. La suggestion agit sur la composante affectivo-émotionnelle de la douleur, diminue son caractère désagréable et la perception de son intensité. D'autres études décrivent les effets positifs de l'hypnose sur le niveau de la douleur, de l'anxiété, de la consommation de médicaments, de la fréquence des complications, de la durée des interventions, de la durée d'hospitalisation, de la reprise des activités professionnelles, ainsi que le bilan financier.



Virginie Douillet et Sabine Peckel

PORTRAITS

Virginie Douillet est sage-femme à Saint-Luc, responsable du Service des grossesses à risques depuis vingt-quatre ans. Elle assure depuis ses débuts un cycle de conférences pour les futurs parents autour des différents thèmes de la naissance, et plus particulièrement de l'allaitement maternel. Elle a également suivi une formation en massage. Depuis la fin de sa licence en sciences médico-sociales et hospitalières, Virginie a innové, diffusé et adapté une nouvelle pratique des soins au périnée en suite de couches basée sur une prise en charge autonome de l'accouchée. Elle a dispensé des cours en périnatalité au centre de formation du CPSI et, occasionnellement, à l'ISEI.

Sabine Peckel exerce ses fonctions de sage-femme à Saint-Luc depuis vingt-quatre ans et travaille actuellement dans l'équipe mobile du Service d'obstétrique de Saint-Luc (salle de naissance et maternité). Elle est formée à la préparation prénatale aquatique qu'elle dispense depuis dix-huit ans aux futures mamans et stagiaires sages-femmes désireuses de se former.



Cas vécus

Un accouchement hors du temps

De retour de leur deuxième session de formation à Rennes, Sabine Peckel et Virginie Douillet ont reçu une demande très particulière : une patiente souhaitait accoucher sous hypnose. Son premier accouchement avait été difficile et long malgré l'assistance d'une péridurale et elle était angoissée de revivre cette situation à la naissance de son deuxième enfant. Elle vivait en outre un deuil douloureux et craignait des répercussions négatives sur son bébé.

« Une amie avait fait l'expérience de l'hypnose prénatale au Canada et m'en avait décrit tous les bienfaits. C'est son témoignage qui m'a motivée à accoucher sous hypnose, témoigne la patiente. Je traversais en effet une période difficile suite au décès de mon père et je souhaitais « décoller » ma fille de ce deuil. Le jour de l'accouchement fut une expérience extraordinaire ; mon père s'est trouvé à mes côtés et m'a tenu la main. Forte de ce que j'avais appris au cours des séances prénatales, j'ai pu partir au dessus de ma douleur et laisser l'équipe médicale poser ses actes. J'ai laissé mon corps se débattre avec la douleur, je suis partie dans mes zones de confort mentales tout en restant en connexion avec mon bébé pour parcourir avec lui le chemin vers la naissance et l'accompagner dans ses efforts pour naître. Les effets positifs de l'hypnose ont perduré après l'accouchement, je me sentais forte et capable de tout. Ma fille a certainement bénéficié aussi des bienfaits de l'hypnose car elle est toujours zen et très sereine. Je remercie de tout cœur Sabine et Virginie pour la magnifique expérience qu'elles ont permis à mon mari, mon bébé et moi-même de vivre. »

Pour Sabine et Virginie, il s'agissait également d'une première fois. « C'était nouveau pour nous, mais nous avons décidé de nous lancer dans cette belle aventure, se souvient Virginie. Nous avons élaboré un programme de préparation prénatale en hypnose, à raison d'une séance par semaine. Notre objectif était d'aider notre patiente à envisager son accouchement comme un événement positif et à trouver le chemin vers ses propres ressources. Inquiète de ne pouvoir vivre son accouchement le plus naturellement possible, la patiente s'est apaisée au fil de nos rencontres. »

Lorsque le jour J est arrivé, Sabine était de garde, c'est donc elle qui l'a accompagnée. « Ensemble, nous avons réinitialisé ce qu'elle avait vécu pendant les séances prénatales. Elle s'est placée dans un état de détente très profond pour dissocier son esprit de son corps en souffrance. » Le travail fut parfois difficile, mais aidée par ses images mentales et ses propres ressources psychiques, la patiente a bien traversé cette épreuve et a accouché sans aucune médicalisation d'une magnifique petite fille en pleine santé, belle comme une rose.

« J'ai eu des moments de doutes en constatant que la patiente souffrait énormément à cause de l'engagement difficile du bébé, mais était complètement détachée de cette souffrance, avoue Sabine. J'ai heureusement été soutenue par l'équipe, sages-femmes et obstétriciens, qui se sont montrés très respectueux de mon travail. »

Renouer le lien avec son enfant

L'hypnose permet également de renouer le lien entre la maman et son bébé.

« Je me souviens d'une maman dont la grossesse était particulièrement difficile et qui regrettait de ne pouvoir établir de lien avec ce bébé qui la faisait tant souffrir, évoque Virginie. Grâce à l'hypnose, elle est allée à la rencontre de son enfant et lui a tenu les mains. Par ce geste, elle a senti qu'il s'apaisait. »

LA FONDATION SAINT-LUC
FÊTE SES 25 ANS - 24 MAI, 19H



Conférence : L'hypnose, plus qu'une alternative à l'anesthésie

L'article ci-contre n'illustre qu'un aspect des multiples disciplines dans laquelle l'hypnose est utilisée. Nous vous invitons à découvrir toutes les possibilités offertes par l'hypnose à l'occasion d'une conférence passionnante dans le cadre de la cérémonie célébrant les 25 ans de la Fondation Saint-Luc le 24 mai prochain à 19h.

Les orateurs seront le **Dr Claude Virot**, psychiatre et directeur d'Emergences (Institut de formation et de Recherche en communication thérapeutique) à Rennes, le **Pr Fabienne Roelants** et le **Dr Christine Watremez**, anesthésistes aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

Plus d'information :

Virginie DOUILLET, sage-femme, responsable du Service des grossesses risquées de Saint-Luc, tél. : 02 764 11 03
Sabine PECKEL, sage-femme au Service d'obstétrique de Saint-Luc, tél. : 02 764 11 03
Pr Fabienne ROELANTS, anesthésiste à Saint-Luc, tél. : 02 764 18 24, fabienne.roelants@uclouvain.be
Dr Christine WATREMEZ, anesthésiste à Saint-Luc, tél. : 02 764 21 53, Christine.Watremez@uclouvain.be

NOUVEAU SITE INTERNET EN CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE

Un site à cœur ouvert

Le Service de cardiologie pédiatrique lance un nouveau site Internet. Informatif, didactique et ludique, il vise avant tout les familles des enfants diagnostiqués.

Cardiologiedesenfants.be, c'est ainsi que s'intitule le site web du Service de cardiologie pédiatrique. « Un nom simple et facile à retenir pour les parents » explique le Pr Caroline Ovaert, qui travaille sur ce projet depuis plusieurs années. Les parents et plus généralement la famille de l'enfant atteint de malformation cardiaque, sont la cible de ce nouveau site web, à destination du grand public.

Informier et rassurer

« Plus les parents ont de l'information et peuvent participer au processus, mieux cela se passe dans la pratique » poursuit Caroline Ovaert. « Le site s'inscrit dans la lignée de l'éducation thérapeutique dont le principe peut se résumer comme tel : apprendre au malade à connaître et à gérer sa maladie. De cette manière, on diminue les risques de complication et on rend la médecine plus efficace. » Dans cette optique, le site diffuse de nombreuses informations à destination des familles d'enfants souffrant de troubles cardiaques. Informer de la sorte permet avant tout de rassurer.

Didactique et ludique

Qu'en est-il du contenu ? Outre un historique et une présentation du service, le site comprend plusieurs guides pratiques expliquant le déroulement des consultations et des hospitalisations pour l'enfant et sa famille. Le fonctionnement d'un cœur en bonne santé et les différentes pathologies qui concernent les enfants malades sont également décrits de manière didactique au fil des pages du site. De nombreux dessins scientifiques clarifient le propos et le rendent compréhensible. Des illustrations tirées de « Petit Pierre », collection de livres pour enfants malades, apportent un côté ludique et nécessaire au site : nounours, magiciens et autres personnages accompagnent en permanence les lecteurs. Enfin, « cardiologie des enfants » met à disposition plusieurs textes faisant état de la recherche sur le sujet et de multiples liens renvoyant vers des associations.

Une aide pour le service

« Les assistants, étudiants ou stagiaires utilisent couramment le site internet pour retrouver certaines données basiques. D'autre part, le site est très pratique pour les médecins lors des consultations. » En effet, certains médecins se servent directement des schémas présents sur le site afin d'expliquer au mieux leurs diagnostics aux familles des enfants.

Tous ensemble pour le patient

Le Pr Caroline Ovaert a reçu le soutien de la Fondation Saint-Luc pour réaliser le site « cardiologie des enfants ». Plusieurs membres du Service de cardiologie pédiatrique ont également apporté leur aide à ce projet (médecins, infirmières, assistantes sociales, etc), mais aussi des médecins travaillant dans d'autres services de Saint-Luc, des cardiopédiatres issus d'autres institutions et des membres de l'asbl « Nos enfants cardiaques ». L'équipe du Centre audiovisuel de Saint-Luc s'est chargée de la réalisation du site.



Plus d'information :

www.cardiologiedesenfants.be
Pr Caroline OVAERT, Service de cardiologie pédiatrique, 02 764 16 89, caroline.ovaert@uclouvain.be



Un programme de recherche unique en Europe

Guérir du diabète de type 1 (insulino-dépendant) ou reconstruire des os et de la peau n'est plus de la science-fiction. Les chercheurs de l'Unité de thérapie cellulaire endocrine des Cliniques universitaires Saint-Luc ont déjà abouti à des résultats très concrets pour les patients. Cette belle histoire est encore une fois devenue réalité grâce au soutien des mécènes de la Fondation Saint-Luc.

L'Unité de thérapie cellulaire endocrine fait partie du Département des banques de tissus (tout comme la Banque de tissus/cellules de l'appareil locomoteur, lire notre encadré à ce sujet) des Cliniques universitaires Saint-Luc. Elle est dirigée par le Dr Denis Dufrane et comprend deux secteurs : la Banque d'îlots de Langerhans et la Banque de cellules souches adipeuses.

La Banque d'îlots de Langerhans

Le Dr Dufrane mène depuis plusieurs années des recherches sur le traitement du diabète de type 1 (ou diabète insulino-dépendant) grâce au soutien d'un généreux donateur de la Fondation Saint-Luc. Le diabète de type 1 (ou diabète insulino-dépendant) touche 10 à 15 % des diabétiques et est plus fréquent chez l'enfant et l'adolescent. Ce diabète survient lorsque le pancréas ne produit pas l'insuline indispensable à la survie ; il faut alors administrer l'insuline par injection.

Les recherches du Dr Dufrane ont débouché sur une thérapie innovante et prometteuse : la transplantation d'îlots de Langerhans (lire les Echos de la Fondation Saint-Luc n°5, p.2). Les îlots de Langerhans sont composés de différents types de cellules endocrines dont celles qui sécrètent l'insuline.

Contrairement à la transplantation de pancréas - une intervention lourde qui requiert une anesthésie générale, la transplantation d'îlots est une technique plus confortable pour le patient car elle se pratique sous anesthésie locale et dure de 10 à 15 minutes. S'il n'y a pas de complication, le patient peut rentrer à son domicile vingt-quatre heures après l'intervention. L'objectif principal d'une greffe d'îlots est l'amélioration de la qualité de vie du patient à moindre risque en normalisant sa glycémie et en réduisant le risque des pathologies causées par le diabète.

La greffe d'îlots de Langerhans est encore en phase d'étude clinique sur quinze patients diabétiques, dont sept actuellement en liste d'attente pour une greffe de pancréas en vue d'isoler les îlots contenus dans cet organe.

La Banque d'îlots de Langerhans de Saint-Luc prépare ses propres greffes cellulaires (au départ d'un pancréas de donneur décédé) réalisant ce que l'on appelle la « thérapie cellulaire avancée ».

La Banque de cellules souches adipeuses

Cette unité propose l'autotransplantation aux patients atteints de non-consolidation osseuse (post-traumatique, après exérèse d'une tumeur) ou de plaies impasses (après une radiothérapie, à cause du diabète ou de la drépanocytose, une maladie héréditaire qui se caractérise par l'altération de l'hémoglobine).

Cette technique consiste à prélever de la graisse sur le patient puis d'en extraire des cellules souches qui permettront de reconstruire les os et de guérir les plaies.

Six patients ont déjà bénéficié d'une autogreffe de cellules souches adipeuses.

Ce programme est unique en Europe.

L'Unité de thérapie cellulaire ne délivre actuellement ses greffes qu'aux patients des Cliniques Saint-Luc.

La Banque de cellules souches adipeuses de Saint-Luc fut la première en Belgique à recevoir (en 2009) un agrément du SPF Santé publique et de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de la santé.

La Banque de tissus et cellules de l'appareil locomoteur des Cliniques universitaires Saint-Luc

Cette banque très particulière délivre des tissus et des cellules permettant de reconstruire des os et des tendons. Les prélèvements se font sur donneurs décédés et vivants (la tête fémorale par exemple, dans le cas du placement d'une prothèse de hanche totale). Cela concerne environ cinquante donneurs décédés et 1200 donneurs vivants chaque année dans les hôpitaux du Réseau Santé Louvain¹.

Les prélèvements permettent à la Banque de tissus et cellules de l'appareil locomoteur de délivrer environ 6000 greffons par an en Belgique et en Europe.

Un système de qualité ISO 9001 permet de retracer ces greffons depuis plusieurs années déjà.

¹ Les Cliniques universitaires Saint-Luc sont membres du Réseau Santé Louvain. Vous trouverez la liste des hôpitaux membres de ce réseau sur www.cruhu.ucl.ac.be

La certification ISO 9001 : un gage de qualité et de sécurité

L'Unité de thérapie cellulaire endocrine de la Banque de tissus des Cliniques universitaires Saint-Luc a reçu la certification ISO 9001. C'est la première fois au monde qu'une unité de thérapie cellulaire avancée est certifiée ISO 9001. Cette certification constitue une garantie de traçabilité et de qualité. L'ensemble des procédures mises en place au sein de l'Unité de thérapie cellulaire endocrine pour la greffe de cellules souches adipeuses et d'îlots de Langerhans permettent en effet de retracer toutes les étapes depuis le prélèvement des cellules souches jusqu'à la délivrance pour la greffe.

La procédure de certification est exigeante mais indispensable pour démontrer que chaque étape est exécutée selon des règles strictes et que chaque intervenant est expert dans son domaine et parfaitement formé.

La certification ISO 9001 est acquise jusqu'en 2012, mais des inspections seront effectuées chaque année. Les objectifs qualité définis par l'équipe seront systématiquement vérifiés par les certificateurs, qui peuvent décider à tout moment de retirer l'agrément en cas de non conformité.

C'est dans la foulée de la Banque de tissus et cellules de l'appareil locomoteur (lire en encadré) que l'Unité de thérapie cellulaire endocrine a pu développer son système qualité pour obtenir la certification ISO 9001, unique pour une unité de thérapie cellulaire avancée.

Que signifie l'ISO ?

La norme ISO 9001 est une norme internationale qui spécifie les exigences fondamentales auxquelles doit satisfaire le système de management de la qualité (SMQ) d'une entreprise ou d'un organisme. En définissant un ensemble d'exigences normalisées auxquelles doit répondre le système de management de la qualité d'un organisme (indépendamment de son domaine d'activité et de sa taille, qu'il soit actif dans le secteur privé ou dans le secteur public), elle fournit à l'entreprise un cadre lui permettant d'adopter une approche systématique de gestion de ses activités ou de ses processus, afin de délivrer des produits ou prestations de service répondant aux attentes des clients.



Plus d'information :

Dr Denis DUFRANE

directeur médical de l'Unité de thérapie cellulaire endocrine, responsable médical et opérationnel de la Banque de tissus et de cellules de l'appareil locomoteur des Cliniques universitaires Saint-Luc
Tél. : 02 764 67 86
e-mail : denis.dufrane@uclouvain.be



Encore un miracle de la science

Une nouvelle prouesse a été réalisée par l'équipe du Pr Jacques Donnez, chef du Service de gynécologie et andrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, dans le domaine de la greffe ovarienne. Une petite fille de 3,150 kgs est née le 25 janvier dernier aux Cliniques universitaires Saint-Luc grâce à une greffe de tissu ovarien entre sœurs non jumelles génétiquement différentes. Encore une première mondiale pour l'équipe du Pr Jacques Donnez.

Le traitement par chimiothérapie est nécessaire pour soigner certaines pathologies telles que le cancer, mais peut engendrer la perte des fonctions ovariennes endocrines et reproductives et donc causer une ménopause précoce. Depuis quelques années, les jeunes femmes devant subir une chimiothérapie ont retrouvé l'espoir grâce à la technique de cryopréservation des ovocytes, des embryons ou du tissu ovarien développée par le Pr Jacques Donnez. Malheureusement, cette technique ne peut pas toujours être pratiquée ; le don d'ovocyte constitue alors la seule chance pour ces patientes de devenir enceintes.

Une autre alternative est désormais proposée par le Pr Donnez : l'allogreffe ovarienne. En clair, il s'agit de trouver une donneuse compatible, de lui prélever du tissu ovarien pour le greffer ensuite à la patiente souffrant de ménopause précoce. Les trois premières greffes de ce type entre sœurs génétiquement différentes furent réalisées par le Pr Donnez et ses collaborateurs en 2007 et 2010. Ce traitement novateur a permis de restaurer la fonction ovarienne de chacune de ces patientes.

Un bébé naît grâce à la greffe d'ovaire

Un pas supplémentaire vient d'être franchi. Une patiente précocement ménopausée à cause d'une chimio-radiothérapie est devenue enceinte grâce à une allogreffe de tissu ovarien prélevé chez sa sœur compatible mais génétiquement différente. Pour la petite histoire, une anémie falciforme (une affection du sang héréditaire) fut diagnostiquée chez cette patiente en 1992, alors âgée de quinze ans. Elle bénéficie alors d'une greffe de moelle osseuse prélevée chez sa sœur HLA-compatible, mais génétiquement différente. Pour éviter le rejet du greffon, la jeune fille est traitée par chimiothérapie et radiothérapie, causant une ménopause précoce. Plusieurs années après la greffe de moelle osseuse, les analyses réalisées en laboratoire ont révélé une compatibilité des tissus malgré la différence génétique entre les deux sœurs. Une greffe ovarienne fut alors réalisée chez la patiente ménopausée avec du tissu ovarien prélevé chez sa sœur. Ce traitement fut une réussite totale : aucun traitement immunosuppresseur ne lui fut administré et aucun rejet ne fut observé. La restauration de la fonction ovarienne est survenue trois mois et demi après la transplantation. Quelques mois plus tard, une fécondation in vitro fut tentée avec la collaboration des équipes de FIVET de Saint-Luc et d'Erasmus. Après stimulation hormonale, trois ovocytes ont pu être obtenus par ponction du greffon ovarien. Deux embryons se sont développés : un embryon fut congelé, l'autre fut implanté et a débouché sur une grossesse.

La grossesse s'est parfaitement déroulée et la patiente a accouché d'une petite fille de 3,150 kgs ce 25 janvier aux Cliniques Saint-Luc.

Il s'agit de la première naissance au monde après allogreffe de tissu ovarien entre sœurs génétiquement différentes et non jumelles. Un formidable espoir pour toutes les femmes précocement ménopausées à cause d'une greffe de moelle ayant nécessité une chimiothérapie et une radiothérapie.



La recherche se poursuit : de l'espoir pour les patientes leucémiques.

Le Pr Marie-Madeleine Dolmans (notre photo) et le Pr Christiani Amorim, chercheuses au sein de l'équipe du Pr Donnez, travaillent sur un programme de recherche concernant la cryopréservation de tissu ovarien chez les patientes souffrant de leucémie. Leurs travaux ont démontré qu'il n'était pas prudent de regreffer chez ces femmes le tissu ovarien cryopréservé prélevé avant le début de leur chimiothérapie. Le risque de réimplanter des cellules malignes est en effet très important. Le Pr Dolmans et ses collègues du laboratoire de recherche du Pr Donnez travaillent actuellement sur une technique pour permettre à ces femmes de devenir mères après leur guérison. Elle consiste à isoler les follicules (les oeufs) de ces femmes pour les réimplanter dans un ovaire artificiel et leur permettre de se développer in vivo, dans un environnement identique à celui de l'ovaire maternel. Ce projet de recherche fait partie de BioWin, le pôle de compétitivité Santé de Wallonie.

Plus d'information :

Pr Jacques DONNEZ,
chef du Service de gynécologie et andrologie des Cliniques universitaires Saint-Luc,
Tél. : 02 764 95 09/01,
e-mail : Jacques.donnez@uclouvain.be

Exposition

« Si un jour JE meurs... Les soins palliatifs s'exposent »



Du 11 mars au 25 avril 2011, nous vous invitons à découvrir « Si un jour JE meurs... Les soins palliatifs s'exposent », une exposition sur le thème de la fin de la vie et des soins palliatifs.

Alors que la prise en charge des malades en fin de vie ne cesse de s'améliorer, la mort et les moments qui la précèdent demeurent tabous dans notre société.

L'exposition « *Si un jour JE meurs... les soins palliatifs s'exposent* » entraîne le visiteur dans un parcours initiatique qui se conjugue à la première personne. Elle l'invite à se positionner sur les problématiques soulevées par la fin de vie et la mort : Comment réagirais-je à l'approche de la mort ? Est-ce que je tenterais de prolonger ou d'abrégier ma vie ? Aurais-je plutôt envie de valoriser le temps qui reste ? Aurais-je la liberté de choisir ?

L'exposition explique au visiteur que les soins palliatifs sont une étape possible et précieuse, parmi d'autres. Elle l'aide à comprendre ce que recouvrent ces soins si particuliers et à se positionner par rapport à ces questionnements.

Une expo venue d'ailleurs

L'exposition « *Si un jour JE meurs... Les soins palliatifs s'exposent* » a été conçue en Suisse. Elle a voyagé à Neuchâtel, Lausanne et Genève où elle a déjà suscité un vif intérêt.

Chez nous, elle est organisée par l'Unité de soins continus et palliatifs des Cliniques universitaires Saint-Luc qui l'a adaptée à la réalité belge.

Elle sera accompagnée de plusieurs animations (conférences, lecture, café philosophique...) abordant la thématique de la fin de la vie et du deuil.

Les soins palliatifs sortent de l'ombre



Le Dr Marianne Desmedt, Médecin responsable de l'Unité de soins continus, est boursière 2010-2011 de la Fondation (bourse de l'Oeuvre du Calvaire-Malte). Ce soutien, parmi d'autres, lui a permis de mettre sur pied cette exposition inédite. A travers ce projet, Marianne Desmedt souhaite faire connaître les soins palliatifs au grand public et aux professionnels de la santé, susciter un questionnement sur la fin de vie, renforcer la visibilité et l'image de marque de l'Unité des soins continus et des Cliniques universitaires Saint-Luc, et développer un projet de service permettant de consolider les liens professionnels au sein de l'unité.

Plus d'information :

L'exposition « *Si un jour JE meurs... Les soins palliatifs s'exposent* » se tiendra du 11 mars au 25 avril 2011 à la mezzanine des Halles Saint-Géry (Place Saint-Géry 1, 1000 Bruxelles). Elle est accessible tous les jours de 10h00 à 18h00 (nuit chaque jeudi jusque 22h). Entrée libre et gratuite www.sijunjourjemeurs.be

Personne de contact :

Dr Marianne DESMEDT, médecin responsable de l'Unité des soins continus et palliatifs aux Cliniques universitaires Saint-Luc
(00 32 2) 764 22 58
marianne.desmedt@uclouvain.be

SAVE THE DATE !



Visite des jardins

Depuis 1993, la Fondation Saint-Luc organise, tous les deux ans, grâce à son Comité organisateur, une visite de jardins privés à Bruxelles et dans ses environs, au bénéfice de ses projets. Grâce à l'accueil chaleureux des propriétaires de jardin, ces visites ont toujours remporté un franc succès. La prochaine visite de jardins privés au profit de la Fondation aura lieu le dimanche **19 juin 2011**.



Du changement dans la déductibilité fiscale des dons

Depuis le 1er janvier 2011, les dons faits en argent à un organisme habilité à délivrer des attestations fiscales dans le cadre des libéralités déductibles, doivent atteindre au moins 40€ par année civile pour donner droit à la déduction fiscale, contre 30€ auparavant ! L'augmentation du montant minimum découle de l'indexation du montant de base.

Si vous êtes un donateur et que vous souhaitez pouvoir déduire votre don, pensez dorénavant à donner 40€ à la Fondation Saint-Luc.

Souhaitez-vous sponsoriser l'impression des Echos de la Fondation Saint-Luc ?

Si votre entreprise souhaite sponsoriser l'impression des prochaines éditions des Echos de la Fondation Saint-Luc, n'hésitez pas à nous contacter ! Nous vous remercions d'ores et déjà pour cette généreuse démarche.

MARSH

La Fondation Saint-Luc remercie tout particulièrement MARSH S.A. pour son soutien à l'impression de son douzième bulletin trimestriel.

"Avec moi, soutenez la Fondation Saint-Luc"

Corinne Boulangier (RTBF)



LA MISSION DE LA FONDATION

La Fondation Saint-Luc, fondation d'utilité publique, promeut et finance le développement de la recherche clinique de très haut niveau et l'investissement d'équipements et de technologies de pointe.

Amplifier et pérenniser le niveau d'excellence et d'humanisme aux Cliniques universitaires Saint-Luc grâce au mécénat, c'est le but que la Fondation Saint-Luc s'est assignée. Elle contribue ainsi activement à l'amélioration des soins apportés aux patients et à rendre à l'hospitalisation un visage encore plus humain.

La Fondation Saint-Luc a également pour objectif de permettre à des médecins spécialistes et des professionnels de la santé de Saint-Luc, de compléter leur formation à l'étranger.

De même, elle octroie des mandats à des cliniciens pour qu'ils puissent se consacrer à des projets de recherche pendant un, deux ou trois ans. Ceux-ci, ainsi que les grands projets multidisciplinaires de recherche clinique coordonnés par différents spécialistes, constituent un des socles de l'activité universitaire des Cliniques universitaires Saint-Luc qui ont pour mission de soigner, mais aussi d'innover et d'enseigner.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SAINT-LUC

Président du Conseil d'administration
Regnier HAEGELSTEEN

Membres
Jacques BERGHMANS
Philippe BIOUL
Philippe DEHASPE
Bruno DELVAUX
Pierre GIANELLO (Président du Conseil scientifique)
Jacques MELIN
Baudouin MEUNIER
Philippe NOIRHOMME (Président du Bureau exécutif)
Dominique OPFERGELT
Patrick PARMENTIER
Michel PETERBROECK
Pierre VAN DEN EYNDE
Birky de VILLEGAS de SAINT-PIERRE JETTE
Luc WILLAME

S.A.S. le Prince Philipp-Erasme de LIECHTENSTEIN
(Président honoraire)

PERSONNES DE CONTACT :

Tessa Schmidburg
Secrétaire Général
Tél: 00 32 2 764 15 23
tessa.schmidburg@uclouvain.be

Géraldine de Meester
Assistante
Tél: 00 32 2 764 13 96
Geraldine.demeester@uclouvain.be

Fondation Saint-Luc
Fondation d'utilité publique
Avenue Hippocrate 10/1590
1200 Bruxelles

www.fondationsaintluc.be



Pour tout don, un seul numéro de compte :
191-0367771-10

Déductibilité fiscale à partir de 40 €

www.fondationsaintluc.be - T. 02 764 15 23

Merci à Corinne Boulangier, Mairaine bénévole de la Fondation Saint-Luc et à Eléa, docteur en herbe.

Les Amis de la Fondation

Rejoignez les Amis de la Fondation Saint-Luc : les donateurs effectuant un don à partir de 500 € au cours de la même année.

Association des Proches de la Fondation

Ainsi que l'Association des Proches de la Fondation Saint-Luc : les donateurs effectuant un don à partir de 6.000 € au cours de la même année.

Bourses nominatives

Nous vous proposons également un mécénat sous forme de prix nominatif permettant à des particuliers et des institutions de soutenir un projet dans un domaine déterminé.
Ce montant du prix ne peut être inférieur à 50.000 €. Le Conseil scientifique de la Fondation garantira la qualité du projet.

D'une façon générale, la Fondation Saint-Luc permet à tout mécène d'aider de manière ciblée l'activité que celui-ci souhaite personnellement encourager.

Un numéro de compte principal :

CBC 191-0367771-10
IBAN : BE41 1910 3677 7110
BIC : CREGBEBB

Plus forts ensemble

La Fondation Saint-Luc fait partie du Réseau belge des fondations et de Testament.be. Des collaborations nouvelles et indispensables pour renforcer son positionnement et garantir encore plus de soutien aux chercheurs et soignants de Saint-Luc.

Dans le respect de vos héritiers réservataires (enfants ou parents), vous pouvez décider de léguer à la Fondation tout (legs universel) ou partie (legs à titre universel ou particulier) de votre patrimoine. Il peut s'agir de biens immobiliers, mobiliers, d'une somme d'argent ou encore de valeurs mobilières (obligations ou actions), etc. Si vous hésitez sur la voie à suivre, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat général de la Fondation Saint-Luc : Tessa Schmidburg (av. Hippocrate 10, 1200 Bruxelles, tél. : 02 764 15 23, tessa.schmidburg@uclouvain.be) ou rendez-vous sur www.testament.be

TESTAMENT.BE



Validation:
Réalisation/Rédaction:
Photographies:
Graphisme et mise en page:
Editeur responsable:

Les Echos de la Fondation
est une publication
du Service de communication

Pr J. Melin, Pr Ph. Noirhomme, Th. De Nayer
Géraldine Fontaine
© CAV - Hugues Depasse / DR
CAV - Rudy Lechantre
Tessa Schmidburg